PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DU GRANIT
MUNICIPALITÉ DE LAMBTON

AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION SUR LE PROJET DE RÈGLEMENT INTITULÉ :

PROJET DE RÈGLEMENT NO 23-571 IMPOSANT UN MODE DE TARIFICATION POUR LE PAIEMENT DES DÉPENSES POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DU COURS D'EAU TRIBUTAIRE DE LA RIVIÈRE AUX BLEUETS

Aux personnes et organismes intéressés par un règlement de démolition.

AVIS est, par les présentes, donné par le soussigné :

Que lors de la séance tenue le 12 septembre dernier, le conseil de la municipalité a adopté, par résolution, le projet de « **Règlement numéro 23-572 imposant un mode de tarification pour le paiement des dépenses pour les travaux d'entretien du cours d'eau tributaire de la rivière aux Bleuets.**

Qu'une assemblée publique de consultation à une séance ordinaire aura lieu le 10 octobre 2023 à 19h00, au centre communautaire et sportif de Lambton situé au 213, rue de L'Aréna à Lambton sur le projet de règlement. Au cours de cette assemblée publique, le maire (ou un autre membre du conseil désigné par celui-ci) expliquera le projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet;

Que le projet de règlement vise à :

- Aux fins de payer la totalité des dépenses dont la municipalité est débitrice pour les travaux exécutés par la MRC du Granit sur le cours d'eau tributaire de la rivière aux bluets, il est exigé et il sera prélevé, durant l'année 2024, du propriétaire agricole de l'unité d'évaluation portant le numéro matricule 6282-34-6589 une compensation pour l'immeuble dont il est propriétaire. Les dépenses relatives au projet sont estimées à 21 000 $, comprenant les plans et devis, l'autorisation ministérielle et les travaux.

Que le projet de règlement peut être consulté par tout intéresser aux heures régulières de bureau, à l'édifice municipal situé au 230, rue du Collège à Lambton.

DONNÉ À LAMBTON

CE 25 IÈME JOUR DE SEPTEMBRE 2023

Julie Roy
Directrice-générale / greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Julie Roy, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-dessus conformément à la *Loi*, le 25 SEPTEMBRE 2023.

EN FOI DE QUOI, JE DONNE CE CERTIFICAT CE 25 IÈME JOUR DE SEPTEMBRE 2023.

Julie Roy
Directrice-générale / greffière-trésorière